

Fiche d'information
Établissement SEVESO seuil haut
Fiche requise dans le cadre de la directive européenne Seveso 3
pour l'information du public
Directive 2012/18/UE (Article 14, annexe V)
AM 26/05/2014 (Annexe IV)

Nom de l'établissement :	META REGENERATION
---------------------------------	-------------------

Adresse de l'établissement :	Avenue du Jas- Quartier de la gare – 04160 Château-Arnoux-Saint-Auban
-------------------------------------	---

Situation administrative et étude de dangers :	L'activité de l'établissement est autorisée par arrêté préfectoral n° 2014-383 en date du 7 mars 2014 et arrêtés complémentaires 2018-327-002 du 23 novembre 2018 et 2022-094-003 du 4 avril 2022. L'étude de dangers a été réalisée en octobre 2020.
---	--

Activité de l'établissement :	Traitement de déchets mercuriels (terres polluées, catalyseurs, charbon actif, matériaux contaminés, par procédés thermiques et conversion du mercure liquide.
--------------------------------------	--

Nature des dangers liés aux substances dangereuses se trouvant dans l'établissement :	Substances dangereuses se trouvant dans l'établissement et susceptibles d'être à l'origine d'effets toxiques en cas d'incendie : -Déchets contaminés par du mercure et mercure liquide (H 330) Effet toxique par perte de confinement : -Fluide caloporeur (H 322 – H 335) Effet thermique : Gas de pétrole liquéfié (H 220)
--	--

Modalités d'information du public en cas d'évènement majeur :	Les effets des scénarios d'accidents majeurs (au sens de l'article 2 de l'arrêté du 26 mai 2014) identifiés dans l'étude de dangers sont contenus dans le périmètre de la plateforme de Château-Arnoux-Saint-Auban. Déclenchement du Plan d'Opération Interne et information des autorités locales (mairie, DREAL)
--	---

Nature des dangers liés aux accidents majeurs et leurs effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement :	Les seuls scénarios d'accident majeur susceptibles d'être à l'origine d'effets hors site (hors périmètre ARKEMA) sont : <ul style="list-style-type: none">· L'incendie du stockage de déchets solides avant traitement· La perte de confinement du fluide caloporeur.· La perte de confinement lors du déchargement de GPL Ils peuvent provoquer les effets suivants aux abords du site : <ul style="list-style-type: none">· Des effets thermiques : ces effets sont liés au rayonnement de la chaleur émise par la combustion plus ou moins rapide d'une substance inflammable. Ils provoquent des lésions (brûlures) des personnes exposées.
---	---

- | | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> Des effets toxiques par inhalation des fumées d'incendie ou de vapeurs en cas de perte de confinement (irritations, intoxication..) |
|--|---|

En cas d'accident pouvant avoir des effets hors site :	Des informations adéquates sur le plan particulier d'intervention établi pour lutter contre les éventuels effets hors site d'un accident. Ces informations devraient inclure des conseils recommandant de suivre les instructions et de répondre aux demandes des services d'urgence en cas d'accident META REGENERATION ne fait pas l'objet d'un plan particulier d'intervention.
---	--

Nature du risque et conséquences :	La nature des risques et leurs potentielles conséquences sont décrites dans le résumé non technique de l'étude de dangers.
---	--

Effets transfrontaliers* :	Sans objet pour le site META REGENERATION
-----------------------------------	---

* uniquement si concernées

Informations complémentaires :	La date de la dernière inspection et les informations relatives à cette inspection sont disponibles sur GEORISQUES (https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees)
---------------------------------------	--

Modalités d'obtention de toute autre information pertinente	ut-04-05.dreal-paca@developpement-durable.gouv.fr		
--	--	--	--